



# LA COMMUNE DE SERGY

Dans l'Ain (01)  
(à proximité de Genève) – 2 126 habitants

Recrute

## UN(E) AGENT POLYVALENT(E) DU SERVICE TECHNIQUE

(Grade d'Agent Technique – Cat. C – H/F)

Sous l'autorité du Responsable des Services Techniques, vous avez la charge de l'entretien courant de l'espace public de la Commune et participez aux différents travaux, notamment :

### MISSIONS

- Entretien des espaces verts de la Commune (fauchage, élagage, tonte, etc.) ;
- Effectuer les différents travaux de manutention sur les espaces et bâtiments publics (peinture, plomberie, maçonnerie, électricité, nettoyage, etc.) ;
- Assurer l'entretien courant du matériel communal ;
- Participer activement dans les projets d'aménagement paysager de la Commune ;
- Déneiger et saler les routes et les chemins communaux ;
- Assurer une surveillance technique des espaces publics.

### PROFIL

- Permis B obligatoire
- Aptitude à la conduite d'engins (tracteurs, camion-benne, tondeuses, etc.) ;
- Connaissances en gestion des espaces verts, jardinage et aménagement paysager appréciées ;
- Connaissances et respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Aptitudes au « Bricolage » ;
- Esprit d'équipe ;
- Sens des priorités ;
- Sens du service public développé ;
- Capacité à prendre des initiatives ;
- Être force de proposition.

## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

- Emploi permanent pour les titulaires, CDD de 1 an renouvelable pour les contractuels ;
- Poste à temps complet ;
- Poste à pourvoir avant le 10 septembre 2021 ;
- Rémunération selon grade – chèques déjeuner ;
- Les renseignements complémentaires sur le poste peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr) ;
- Procédure de recrutement :
  - Candidature (CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires, certificats de travail pour les contractuels) à adresser à [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr) (pas de date limite de candidature) ;
  - Les candidatures sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
  - Dès qu'une candidature correspond au profil recherché, la personne est invitée à un premier entretien ;
  - Seuls les candidats ayant fourni une candidature complète et correspondant au profil recherché seront reçus en entretien.